



SELARL LEGAT CONSEILS

S.E.L.A.R.L. DE COMMISSAIRES DE JUSTICE ASSOCIES

2, Avenue de la Gare - B.P. 15 - 18700 AUBIGNY-SUR-NÈRE

Recouvrement – Constats – Ventes aux Enchères – Gestion locative

VENTE AUX ENCHERES

Mardi 19 Novembre 2024

10 h 00

Visite à partir de 09 h 00

Lieu de la vente :

21 rue des Juifs

18300 SANCERRE

L.J. SARL THEME

A LA DEMANDE DE :

-SCP SAULNIER-PONROY

- CA CONSUMER FINANCE



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

*Les lots seront annoncés et adjugés dans l'ordre de référencement du catalogue
La vente sera faite au comptant.*

Les acquéreurs paieront des frais en sus des enchères de 14,28 % TTC. Les lots sont vendus en l'état. L'exposition préalable permettant de contrôler l'état des lots, aucune réclamation ne sera admise après la vente. Le dernier enchérisseur sera considéré comme adjudicataire responsable du paiement. Il devra déclarer à l'huissier vendeur son identité et son adresse. Si l'enchérisseur agit pour le compte d'autrui, il devra présenter un document d'identité, un mandat pour agir et les documents identifiant son mandataire. Les lots ne seront délivrés aux adjudicataires qu'après encaissement du règlement.

Le règlement pourra s'effectuer :

- en espèces selon les limites imposées par la législation en vigueur soit 1.000 euros*
- par virement bancaire*
- par carte bancaire*

GARANTIES

Le Commissaire de justice se réserve la possibilité de rectifier les désignations du catalogue. Ces rectifications seront annoncées au moment de la présentation de l'objet et portées au procès-verbal de la vente.

Une exposition préalable permettant aux acquéreurs de se rendre compte de l'état des biens mis en vente, il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée.

DELIVRANCE DES LOTS

Le retrait des objets est à la charge de l'acheteur. Il n'interviendra qu'après encaissement du règlement des lots achetés. L'acheteur devra émarger le bordereau de remise des lots avant son départ.

Les objets pourront être retirés sur place après la clôture de la vente et sur rendez-vous. Aucun objet ne pourra être emporté pendant l'opération de vente.

Dès l'adjudication, l'objet sera sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire. L'acquéreur sera lui-même chargé de faire assurer ses acquisitions, et l'huissier de justice vendeur décline toute responsabilité quant aux dommages que l'objet pourrait encourir, et ceci dès l'adjudication prononcée.

VENTE AUX ENCHERES

19 novembre 2024

1	UN CONGELATEUR AVEC MOTEUR KOMA
2	UN CONGELATEUR ANCIEN
3	UN LAVE VAISSELLE INOX
4	UNE TRANCHEUSE A PAIN
5	TROIS ETAGERES INOX
6	UNE ARMOIRE DE FERMENTATION PANIMATIC
7	DEUX TABLES EN INOX
8	UNE ARMOIRE BASSE REFIGEREE INOX QUATRE PORTES
9	UN PETRIN
10	UNE ETAGERE INOX SUR ROULETTE
11	UN LAMINOIR
12	UN BATTEUR / PETRIN VMI
13	UN LAVE MAIN ET UNE PLONGE INOX
14	UNE PETITE ETAGERE BASSE EN INOX
15	UNE CHAMBRE DE POUSSE CFI
16	UNE CHAMBRE FROIDE
17	LOT DE PANIERS EN OSIER
18	UNE BALANCELLE MB 350
19	UN FOU POLIN DE 2005
20	UNE BALANCE
21	UN LOT DE DEUX ROBOTS DE CUISINE
22	UNE ARMOIRE REFRIGEREE
23	UN BILLARD
24	UN VEHICULE DE MARQUE PEUGEOT MODELE 208, 1^{ère} mise en circulation le 26/06/2017 (Carrosserie : DERIV VP), environ 134000 kilomètres
25	UN VEHICULE DE MARQUE RENAULT MODELE MEGANE, 1^{ère} mise en circulation le 10/07/2012 environ 232 500 kilomètres
26	UN VEHICULE DE MARQUE PEUGEOT MODELE 3008, 1^{ère} mise en circulation le 28/03/2011 environ 173 000 kilomètres





















